

Dommer, Auguste

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **65 (1939)**

Heft 18

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 12 francs

Etranger : 14 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 10 francs

Etranger : 12 francs

Prix du numéro :

75 centimes.

Pour les abonnements
s'adresser à la librairie
F. Rouge & C^{ie}, à Lausanne.

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale. —

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président: R. NEESER, ingénieur, à Genève; Vice-président: M. IMER, à Genève; secrétaire: J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres: *Fribourg*: MM. L. HERTLING, architecte; A. ROSSIER, ingénieur; *Vaud*: MM. F. CHENAUX, ingénieur; E. ELSKES, ingénieur; EPITAUX, architecte; E. JOST, architecte; A. PARIS, ingénieur; CH. THÉVENAZ, architecte; *Genève*: MM. L. ARCHINARD, ingénieur; E. ODIER, architecte; CH. WEIBEL, architecte; *Neuchâtel*: MM. J. BÉGUIN, architecte; R. GUYE, ingénieur; A. MÉAN, ingénieur cantonal; *Valais*: M. J. DUBUIS, ingénieur, à Sion.

RÉDACTION : D. BONNARD, ingénieur, 80, Avenue de France, LAUSANNE.

ANNONCES

Le millimètre sur 1 colonne,
largeur 47 mm :
20 centimes.

Rabais pour annonces
répétées.

Tarif spécial
pour fractions de pages.

Fermege des annonces :
Annonces Suisses S. A.
8, Rue Centrale (Pl. Pépinet)
Lausanne

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE

A. DOMMER, ingénieur, président; G. EPITAUX, architecte; M. IMER; A. STUCKY, ingénieur.

SOMMAIRE : *Auguste Dommer, ingénieur.* — *Modules d'élasticité du béton* (suite et fin), par J. BOLOMBY, professeur à l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne. — *Divers*: *Pour le Rhône navigable.* — *La protection du titre et de la profession d'architecte.* — BIBLIOGRAPHIE.

Auguste DOMMER, ingénieur.

L'année 1939 sera pour le *Bulletin technique de la Suisse romande* une année de deuil. Après son dévoué rédacteur en chef, H. Demierre, le « Bulletin » vient de perdre son *président*,

M. le D^r h. c. AUGUSTE DOMMER,
professeur honoraire de l'Université de Lausanne.

M. Dommer faisait partie du conseil d'administration de la *Société du Bulletin technique* depuis 1912 et en 1929 il succéda comme président à M. J. Chappuis. Au cours de ces nombreuses années, il a dirigé avec clairvoyance et fermeté les destinées de notre périodique et c'est grâce aux efforts conjugués d'Auguste Dommer et de H. Demierre que notre bulletin a pris un essor si réjouissant et a su se faire une place parmi les revues techniques non seulement de Suisse, mais aussi de l'étranger, et cela malgré l'exiguïté des ressources dont il pouvait disposer.

Une foule nombreuse et émue d'amis, de collaborateurs, d'anciens élèves, a rendu, samedi 26 août, un dernier et pieux hommage à Auguste Dommer, enlevé brutalement

le 24 août 1939 après quelques heures de maladie. Sa mort imprévue a consterné tous ceux — et ils sont bien nombreux — qui connaissaient Auguste Dommer et qui avaient toujours plaisir à rencontrer sa physionomie alerte et bienveillante dans les rues de Lausanne ou en voyage, car il voyageait énormément. Les infirmités de l'âge lui ont heureusement été épargnées et il a été donné à ce lutteur infatigable de pouvoir s'en aller brusquement, dans sa soixante-dixième année, en pleine possession de tous ses moyens et sans avoir connu la maladie.

M. A. Dommer appartenait à une famille d'origine wurtembergeoise qui acquit en 1886 la bourgeoisie de Lausanne. Né en 1869 à Lausanne, il fit ses premières études à l'Ecole industrielle cantonale, puis il passa à l'Ecole d'ingénieurs où il obtint en 1889 le diplôme d'ingénieur en même temps que MM. Henri Chenaux de Villeneuve, de Steiger, ancien inspecteur en chef à l'inspectariat fédéral des travaux publics, Panchaud, ancien directeur du service des eaux de Vevey-Montreux, Payot, administrateur-délégué de la Société romande d'électricité, et Rochat, directeur général honoraire des tramways de Genève.

Il débuta dans sa carrière d'ingénieur en collaborant à l'étude du chemin de fer de Montreux à Jaman et Montbovon. De 1891 à 1896, il était ingénieur au bureau des ponts du Jura-Simplon à Lausanne, sous la direction de M. Elskes. De 1896 à 1901, il occupa le poste d'ingénieur en chef au département des ponts et charpentes des *Ateliers de constructions mécaniques de Vevey*, dont il devint en 1901 administrateur-délégué, fonction qu'il occupa jusqu'à sa mort.

Le 18 octobre 1901, le Conseil d'Etat nommait Auguste Dommer professeur extraordinaire à l'École d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et lui confiait la chaire importante de *construction de ponts et charpentes métalliques*. En 1904, il était promu à l'ordinariat. Il enseigna avec une autorité incontestée pendant trente-deux ans et forma de nombreux ingénieurs qui tous gardèrent une empreinte ineffaçable. Il fut directeur de l'École d'ingénieurs de 1904 à 1907.

Le défunt a témoigné son attachement à cette institution non seulement par une activité inlassable dans les conseils de l'École et par son enseignement si hautement apprécié, mais aussi en faisant bénéficier l'École de sa générosité. C'est ainsi qu'afin de stimuler les élèves et récompenser chaque année le plus méritant, il créa le *Prix Dommer*, qui est considéré à l'École d'ingénieurs comme la plus haute distinction. Lorsqu'il quitta son enseignement en 1933, il fit à l'École un magnifique don en faveur du *Fonds des laboratoires*.

En 1928, le Sénat universitaire ayant à élire un *recteur*, désigna spontanément M. Auguste Dommer qui, trop accaparé par sa grande activité industrielle, ne put malheureusement pas accepter cette charge.

En témoignage de reconnaissance pour les services si nombreux qu'il a rendus directement ou indirectement à l'École d'ingénieurs et à l'Université de Lausanne, le Conseil d'Etat le nommait, le 2 mars 1934, *professeur honoraire* de l'Université et celle-ci lui décernait, à l'occasion des fêtes de son IV^e centenaire, la plus haute distinction qu'elle confère très rarement à l'un des siens, savoir le *doctorat honoris causa*. Ces honneurs et ces témoignages d'estime et de reconnaissance réjouirent les nombreux amis qu'Auguste Dommer comptait à Lausanne et en Suisse.

L'activité technique de M. Dommer ne se borna pas à l'enseignement, bien au contraire. Il dirigea avec compé-

tence les *Ateliers de constructions mécaniques de Vevey*, dont il fut pendant près de quarante ans l'animateur par excellence et sut conduire cet établissement au succès. En dehors de ses deux activités principales, celle de professeur à l'École d'ingénieurs et celle de chef des Ateliers de constructions mécaniques de Vevey, M. Dommer consacra ses capacités et ses ressources d'organisateur à d'autres institutions, entre autres à l'*Assurance mutuelle vaudoise* dont il fut administrateur, pendant près de quarante ans aussi et vice-président.

Le *Bulletin technique* a aussi largement bénéficié de l'expérience et du savoir-faire de M. Auguste Dommer et tous, administrateurs, collaborateurs et lecteurs du *Bulletin*, lui savent gré de ce qu'il a apporté à notre périodique technique romand et garderont de cet homme éminent un souvenir reconnaissant.

M. Auguste Dommer fut une personnalité extrêmement accusée et aucun de ses élèves, ni aucun de ses collaborateurs ou de ceux qui ont eu le privilège d'avoir affaire à lui, n'oubliera la physionomie si vivante et si riche de cet entraîneur, ardent au travail, sévère pour lui-même, pour ses élèves et pour ses collaborateurs, mais loyal et juste. Energique et prompt, Auguste Dommer a peut-être heurté certaines personnes au cours de sa carrière active, mais sa franchise et la bienveillance de son caractère, avaient vite fait oublier les blessures résultant quelquefois de ce contact un peu rude. En dehors des affaires proprement dites, Dommer abandonnait cette rudesse plus apparente que réelle et l'on se trouvait alors en présence d'un cœur plein de sollicitude pour tous ceux que le hasard de la vie avait mis en contact avec lui et généreux à l'égard de chacun. Il était entouré de beaucoup d'amis, non pas d'amis attirés par sa situation en vue, mais d'amis véritables qu'il s'était acquis par sa bienveillance jamais en défaut et sa fidélité.

C'est tout cela que sont venus dire avec une pieuse émotion à la chapelle du crématoire le 26 août 1939 les nombreux orateurs qui se sont succédé à la chaire. C'est une reconnaissance profonde qu'exprimaient toutes les fleurs entourant le catafalque, et surtout la foule silencieuse et émue de tous ses amis venus prendre congé non pas seulement d'un professeur distingué, d'un capitaine d'industrie réputé, mais avant tout d'un *homme* dans la plus haute acception du terme.

A. S.



AUGUSTE DOMMER

*Président du Conseil d'administration de la Société du
« Bulletin technique de la Suisse romande ».*

Seite / page

leer / vide /
blank